

Conditions de l'opération « collector angry birds »

Du 18 août 2020 au 2 novembre 2020

La Société CORA, Société par Actions Simplifiée au capital de 5.644.000 euros dont le siège social est situé Domaine de Beaubourg - 1, rue du Chenil - CS 30175 croissy beaubourg -77435 marne-la-vallée cedex 2, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Meaux sous le numéro 786 920 306, propose à ses clients une opération intitulée «collector angry birds».

Cette opération consiste en la remise aux clients de primes angry birds en contrepartie d'achats réalisés entre le 18 août 2020 et le 19 octobre 2020 dans les magasins Cora et Record de France Métropolitaine (notamment via le site www.coradrive.fr).

Les primes sont de deux types :

- Des pochettes de cartes contenant chacune 2 cartes autocollantes, 1 carte de jeu et 1 vignette peluche,
- Des pochettes de figurine/costume contenant chacune une figurine **ou** un costume.

Elles sont remises aux clients dans les conditions suivantes :

- 1 pochette de cartes par tranche de 25€ d'achats
Ce seuil de 25 euros d'achat s'entend hors cora billetterie, carburant, cora optique, cafétéria et Croustillant, livres, cartes cadeaux, fioul, gaz, SAV, cora Loc.
- 1, 2 ou 3 pochettes de figurine/costume ou 1 pochette de cartes pour l'achat d'un produit partenaire. Les produits partenaires peuvent varier chaque semaine. Les produits partenaires ainsi que le type de pochettes associé à chaque produit sont indiqués en magasin, sur coradrive, en prospectus et sur le dépliant mensuel « mes eurocora », à côté du ou des produits. Concernant les lots de produits, le client recevra 1 pochette par lot de produits emballés ensemble. Pour les lots composés de produits qui ne sont pas emballés ensemble (lots virtuels) le client recevra un nombre de pochettes équivalent au nombre de produits composant le lot.

Toute demande de remboursement de produit(s) dont l'achat a donné lieu à l'attribution d'une prime impliquera la restitution de celle(s)-ci.

Si malgré les précautions prises, le type de pochette (cartes ou figurine/costume) qui aurait dû être attribué se trouvait indisponible dans l'établissement dans lequel le client a procédé à ses achats, l'établissement pourrait y substituer une pochette de l'autre type de prime, ex : une pochette de cartes pourra être remise à la place d'une pochette de figurine/costume.

Des pochettes peuvent également être attribuées selon des modalités spécifiques librement déterminées par chaque magasin Cora ou Record.

La collection comprend un nombre total de 12 figurines, 12 costumes, 80 cartes autocollantes et 40 cartes de jeu.

Une boîte collector permettant de collectionner les figurines et costumes et contenant un album de 40 pages pour coller les cartes autocollantes est en vente dans les magasins Cora et Record de France métropolitaine au prix de 1,99€.

Cette boîte collector est offerte, à partir du 18 août 2020, à tout détenteur de carte cora ou malin dans la limite d'une boîte collector par carte pour toute la durée de l'opération, sur présentation de la carte malin lors du passage en caisse ou paiement avec la carte cora, par déduction immédiate du prix de la boîte collector sur le ticket de caisse.

Les vignettes peluche contenues dans les pochettes de cartes doivent être collées par les clients sur le collecteur disponible en libre service ou sur simple demande dans les magasins participants.

Les clients qui remettront leur collecteur, complété des vignettes nécessaires, en caisse au plus tard le 2 novembre 2020 pourront acquérir les peluches et portes clés de la gamme angry birds à prix réduits selon les modalités suivantes :

- 5 vignettes à collectionner et à coller dans le collecteur par peluche
- 3 vignettes à collectionner et à coller dans le collecteur par porte-clés

La gamme angry birds se compose de 7 peluches et d'un porte-clés.

Les peluches et porte-clés sont disponibles dans la limite des stocks disponibles en magasin.

Cora se réserve la possibilité de refuser tout collecteur incomplet, altéré, modifié, falsifié, photocopié ou endommagé. Le client assume la pleine et entière responsabilité concernant la perte, le vol ou la dégradation de son collecteur et de ses vignettes.

Les achats réalisés via les sites www.coradrive.fr et www.cora.fr peuvent donner lieu à l'attribution de vignettes, toutefois, les peluches ou portes-clés de la gamme angry birds à prix réduit ne peuvent être acquis qu'en passant en caisse en magasin.